l'info municipale
MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 20 Numéro 10 | 5 novembre 2009

LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

Je ne peux qu'être heureux de la confiance manifestée par vous, labelloises et labellois. Notre équipe «l'équipe des citoyennes et citoyens de Labelle » a été élue par acclamation. Nous avons été assermentés le vendredi 2 octobre à 17 h. Je souhaite la bienvenue à une nouvelle élue, madame Nadia Masse, en remplacement de madame Karine Miron. La répartition des différents dossiers se fera lors du conseil de novembre.

J'aimerais tout de même vous présenter les différents volets de nos engagements pour les quatre prochaines années.

. Le citoyen et la citoyenne au cœur de nos préoccupations
. La qualité de vie
. La transparence
. La fierté de Labelle, un lien d'appartenance
. La responsabilisation des employés et l'harmonie au travail

Les principaux volets de nos engagements
. Notre engagement face à tous les citoyens et citoyennes, résidents permanents et villégiateurs
. Les jeunes familles
. Le développement économique
. Le volet culturel et loisirs

Les principaux dossiers

. **L'aménagement et l'urbanisme**
.Suivi du plan d'action
.Révision du plan d'urbanisme en fonction du contournement de la 117
.Application de nos règlements d'urbanisme
.Révision de l'affichage dans la municipalité (commercial et municipal)

. **Les axes routiers municipaux**
. Rechargement des chemins
. Émondage
. Réfection de trottoirs en mauvais état
. Élaboration d'un plan directeur en voirie

Le développement économique
. Élaboration d'un plan d'ensemble du parc des Cheminots
. Étude de préfaisabilité d'une mini-centrale hydro électrique
. Approche de promoteurs pour le développement de d'hébergement traditionnel
. Avancement du dossier Village relais
. Pavage de la piste cyclable
. Étude relative à l'aménagement d'une salle de spectacle dans le centre communautaire
. Recherche de médecins et soutien à un bureau médical actif

Info municipale : Copyright © 2009— Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 - (819) 681-3371
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

Le mot du maire….suite

. **Les infrastructures municipales**

.Modernisation de la salle Wilfrid Machabée
.Aménagement d'un sentier sur le bord de la rivière Rouge
.Étude relative à l'implantation d'une chapelle à la pointe à Phydime
.Révision de la localisation du bureau d'accueil touristique

. **L'approvisionnement en eau potable**

.Stabilisation du réseau
Prévision d'expansion du service dans les nouveaux développements

. **Le développement communautaire, les loisirs, la culture**

.Élaboration d'une politique familiale
.Programmation culturelle
.Promotion et mise sur pied d'un comité des loisirs

. **La récupération des matières résiduelles**

.Prise en charge de la collecte et du transport des matières résiduelles

. Le logement social

.Construction du Manoir labellois

. **Les services de police**

.Ouverture du poste satellite de la Sûreté du Québec à Labelle

Dossiers d'actualité

. Contournement de la route 117; un incontournable qui implique la revitalisation du boulevard Curé-Labelle.
. Plan directeur sur le renouvellement des infrastructures routières
. Maintien des bonnes relations avec les employés
. Couverture du téléphone cellulaire
. Participation à l'implantation d'internet haute vitesse

Par ailleurs, au niveau du suivi des dossiers, j'ai été nommé dernièrement sur le conseil d'administration de l'organisme des bassins versants (OBV) des rivières, Rouge, Petite nation et Saumon.

Le maire, Gilbert Brassard

L'équipe des citoyennes et citoyens de Labelle formant votre conseil municipal

Monsieur Gilbert Brassard, maire
Monsieur Robert Bergeron, conseiller
Monsieur Patrice Charette, conseiller
Monsieur Claude Labonté, conseiller
Monsieur Michel Lefebvre, conseiller
Madame Nadia Masse, conseillère
Monsieur Claude Nantel, conseiller

Municipalité de Labelle

SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 28 SEPTEMBRE 2009 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2009.

Voici le compte-rendu de la séance extraordinaire du conseil tenue le 28 septembre 2009 et de la séance ordinaire de conseil tenue le 19 octobre 2009.

Pour ce qui est du suivi de la **séance du 28 septembre 2009**, le seul dossier traité a été celui du refinancement de règlements déjà adoptés depuis quelques années. Le solde à refinancer est de 395 900 $ et le contrat a été accordé à la Caisse populaire Desjardins de Labelle-Nominingue au taux annuel de 3,58 % par année pour une période de 5 ans.

Conseil du 19 octobre 2009

Suite à la réélection, sans opposition, de l'équipe du maire Gilbert Brassard, à la fin de la période de mise en candidatures, les membres du conseil ont été assermentés dès le 2 octobre dernier. La séance régulière du mois d'octobre a donc pu se tenir normalement. Voici donc les principaux dossiers traités lors de cette **séance ordinaire du conseil du 19 octobre**.

Administration et finances
Tel que prévu par la Loi sur les élections et les référendums au Québec, le formulaire de divulgation des intérêts pécuniaires des membres du conseil a été déposé par Gilbert Brassard et par les conseillers Michel Lefebvre, Robert Bergeron, Claude Labonté et Claude Nantel ainsi que par la conseillère Nadia Masse.

Service des travaux publics
Pour ce qui est des travaux publics, le conseil a résolu de prolonger le contrat d'entretien ménager des édifices municipaux que la Municipalité a avec Services d'entretien Yves Robidoux, et ce, jusqu'au 30 juin 2010.

Par ailleurs, en juillet dernier, suite aux ententes intervenues avec les deux associations représentants les propriétaires de la rive ouest du lac Labelle, le conseil s'était notamment engagé à faire l'entretien du chemin de la rive ouest du lac Labelle sur réception d'une requête de la majorité des propriétaires riverains. Pour le secteur du chemin des Tisserands, la Municipalité a reçu la requête de plus de 76 % des propriétaires. Pour ce qui est du secteur du lac à la Truite, la Municipalité a reçu les requêtes de plus de 56 % des propriétaires. Le conseil a donc adopté une résolution pour officialiser l'entente respective intervenue avec chacune des deux associations afin d'assurer un entretien efficace du chemin et la fin du dossier d'annexion de la rive ouest du lac Labelle par la Municipalité de La Minerve. En outre, le conseil a autorisé des travaux de dynamitage et de redressement d'une partie du chemin pour une valeur de 8 000 $.

Par ailleurs, le conseil avait déjà donné un contrat de réparation de la chaussée pour différentes « patchs » d'asphalte. Le conseil a ajouté au contrat des travaux pour une valeur approximative de 7 000 $.

Puis, le conseil a résolu de remettre à la Fondation canadienne du rein, en guise de don, un vieux camion Dodge RMV 626, 1985.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement
En ce qui concerne le service de l'urbanisme et du développement, le conseil, dans le cadre de son plan de diversification économique a confié le mandat de réalisation d'un plan de revitalisation du noyau villageois à la firme Plania.

Au niveau des dérogations mineures, le conseil a étudié et accordé quatre demandes, à savoir :

- demande pour une dérogation de 2,25 mètres sur la profondeur du terrain permettant une opération cadastrale pour le lot 242-43, dans le cadastre du village, sur le chemin de la Montagne (matricule 0827-21-2249) ;
- demande pour une dérogation de 20,35 mètres pour la construction d'un garage dans la cour avant située au 6255, boulevard du Curé-Labelle (matricule 1026-25-0652);
- demande pour une dérogation de 3,5 mètres vers le lac et 2,5 mètres vers le chemin du Lac-Labelle pour la construction d'un bâtiment principal pour le lot 14A-P, rang 1 du canton de La Minerve (matricule 0123-99-9520) ;

En outre, le conseil a résolu d'acquiescer à la demande du Manoir Labellois en mandatant le service de l'urbanisme pour qu'il procède à la modification du règlement de zonage permettant la construction d'un bâtiment de quatre (4) étages dans la zone COM-143.

Loisirs, tourisme et famille

En ce qui concerne le service des loisirs, le contrat d'entretien et de surveillance des patinoires ainsi que l'entretien des accès du pavillon des loisirs a été accordé à monsieur Bruno Fleurant pour une période de trois ans pour un montant annuel de 22 500 $.

Par ailleurs, le conseil a adopté une résolution d'appui au conseil d'administration des Résidences Côme-Cartier pour ses démarches relative à l'acquisition d'un immeuble, son financement et les travaux de rénovation requis.

Puis le conseil a résolu d'organiser un déjeuner-bénéfice pour la campagne de financement de Centraide-Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides le dimanche 29 novembre. Pour plus d'information, consultez l'encadré portant sur ce sujet, dans les prochaines pages.

SUIVI DES SÉANCES DU CONSEIL, SUITE

En outre, le conseil a octroyé une aide financière de cinq cents dollars (500 $) à Opération Nez-Rouge pour ses activités gratuites de prévention des accidents reliés à l'alcool au volant.

Aussi, le conseil a autorisé madame Janick Nantel, directrice par intérim des loisirs, du tourisme et de la famille à signer un protocole d'entente avec les Chevaliers de Colomb de Labelle pour l'organisation de la Guignolée.

Madame Janick Nantel a aussi été autorisée à présenter une demande d'aide financière au ministre de la Famille et des Aînés pour l'élaboration d'une politique familiale.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance extraordinaire du 28 septembre 2009 et de la séance ordinaire du 19 octobre 2009.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Christiane Cholette

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 16 novembre prochain, à 20 h.

DEMANDES DE DEROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE NOVEMBRE

Pour le conseil municipal qui se tiendra le lundi 16 novembre, deux dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- une dérogation de 5 mètres dans la bande de protection riveraine pour la reconstruction d'une galerie, localisée aux lots 25-1 et 26, rang R, dans le canton de Joly située au 1406, chemin des Pinsons;
- une dérogation de 10 mètres sur la largeur du terrain et de 852,8 mètres carrés sur la superficie de terrain localisée au lot 43 du rang B, dans le canton de Labelle situé au 1600, chemin de la Presqu'île;

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE
Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée
13 novembre 2009

Date de parution
3 décembre 2009

POSTES CANADA POST

Postes Canada serait à évaluer l'emplacement de certaines boîtes postales rurales au niveau de la sécurité pour ses facteurs.

Pour toute personne désireuse d'en savoir plus, communiquer directement avec Postes Canada au 1-866-501-1669.

BACTÉRIES FERRUGINEUSES

Plusieurs citoyens se sont interrogés, au cours de l'été, sur la présence dans des fossés, lacs ou cours d'eau d'une substance gélatineuse et orangée. Il s'agit en fait de bactéries ferrugineuses. La coloration orangée est le résultat de la réaction des bactéries qui se nourrissent du fer présent dans l'eau de la nappe phréatique. Ce phénomène est normal et largement répandu dans les Laurentides. Bien que le phénomène soit frappant en nature, il n'a aucune incidence sur l'environnement. Cependant, il peut causer des problèmes dans le domaine de la construction en bloquant les drains de fondation.

RAPPEL SUR LA RÈGLEMENTATION CONCERNANT LA VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Dans un souci de préservation de la qualité de l'environnement, la Municipalité a adopté en 2007, le règlement 2007-144 relatif à l'instauration d'un système de contrôle et de fréquence de vidange des fosses septiques des résidences isolées sur l'ensemble du territoire. Ce règlement s'applique aux réservoirs septiques et fosses de rétention de toutes résidences isolées. De plus, les propriétaires de puisard sont assujettis aux mêmes conditions que les propriétaires de réservoir septique.

Un réservoir septique doit être vidangé :

- Une fois tous les 2 ans pour les réservoirs septiques utilisés à longueur d'année
- Une fois tous les 4 ans pour les réservoirs septiques utilisés de façon saisonnière, soit lorsque le bâtiment est occupé pour moins de 180 jours par année.

Chaque propriétaire doit remettre une copie de la facture de sa vidange au service de l'urbanisme de la Municipalité dans les 30 jours suivant la vidange. La copie de la facture doit contenir les informations suivantes :

- Le nom du propriétaire et l'adresse civique de la propriété où se trouve le réservoir septique ou la fosse à vidanger;
- Le type de réservoir septique ou de fosse et sa capacité;
- L'identification de l'entrepreneur ayant effectué la vidange;
- La date de la vidange.

La copie peut être transmise par la poste (1 rue du Pont, Labelle (Qc) J0T 1H0), par télécopieur (819-686-3820) ou venir la porter directement à l'hôtel de ville.

Chaque propriétaire doit assumer la responsabilité du traitement des eaux usées qu'il évacue de sa résidence, conformément à la loi et au règlement. Il s'agit de l'une des facettes de la responsabilité individuelle en matière d'environnement.

DÉNEIGEMENT

Le service des travaux publics vous remercie à l'avance de penser à mettre en pratique les bonnes habitudes, prisent à chaque hiver, pour obtenir un déneigement efficace, moins coûteux tout en améliorant la sécurité des citoyens.

Le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité pendant la période du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1er avril inclusivement de chaque année, entre minuit et 7 h du matin . Cette interdiction relève du **règlement municipal 2000-30, article 24** et tout contrevenant commet une infraction passible d'une amende **minimale** de 30 $.

Veuillez noter qu'il est strictement interdit de se départir de la neige contenue dans vos entrées privées en l'entassant sur les trottoirs ou en la déplaçant dans la rue sur les bancs de neige opposés à votre domicile tel que mentionné dans le **règlement municipal 2000-32 article 21** et vous pourriez être passible à une amende **minimale** de 100 $. Évitez de mettre les poubelles sur les trottoirs ou dans la rue et maintenez l'accessibilité aux bornes-fontaines.

Le respect de ce règlement nous aidera à mieux accomplir notre travail et le service des travaux publics tient à vous assurer de sa collaboration pour minimiser les inconvénients occasionnés par le déneigement.

Merci à l'avance pour votre collaboration habituelle.

Marc Ethier, directeur des travaux publics

RETOUR SUR LE RALLYE PHOTO

C'est dimanche le 18 octobre dernier, qu'avait lieu le rallye photo organisé en collaboration avec la Maison des jeunes « La station jeu Nord » de Labelle. Nous tenons à remercier la trentaine de labellois et labelloises qui ont participé à cette belle activité en famille, par ce beau dimanche ensoleillé. Voyez ici deux clichés prix par la famille Lecompte-Nantel et la famille Richer alors qu'on demandait une photo de famille et une pyramide humaine.

Merci à tous pour cette belle participation et à l'année prochaine!

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

(819) 681-3371
JANICK NANTEL, POSTE 5009

Horaire des patinoires
Hiver 2009-2010

Voici l'horaire des patinoires pour l'hiver 2009-2010

Du lundi au vendredi	15 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche	**12 h à 22 h**
Jours fériés, journées pédagogiques et semaine de relâche	12 h à 22 h
25 décembre et 1er janvier	**10 h à 16 h**

Bonne saison à tous et à toutes!

****

SESSION DE YOGA POUR LES JEUNES

2e invitation

Madame Geneviève Boisvert, diplômée en enseignement du Hatha Yoga et en travail social vous offre des sessions de yoga pour jeunes.

Dans l'attente d'un plus grand nombre d'inscriptions, les cours sont reportés.
Nous vous attendons tous en grand nombre pour ces cours.

Horaire : Tous les mardis
Entre 15 h 30 et 19 h tout dépendant du nombre d'inscription et des groupes d'âges
Lieu : Pavillon des loisirs
Coût : 105 $ pour 12 cours
Description : Les cours offerts sont adaptés au rythme des participants et favorisent le dépassement de soi en douceur, à l'abri de toute compétition
Ils visent :

L'apprentissage de postures et d'exercices permettant un entraînement physique complet;
Des exercices de respiration, de concentration et de détente;
Des exercices amusants adaptés à chaque groupe d'âge;
Un programme personnalisé selon les objectifs de chacun.

Inscription : Service des loisirs 819-681-3371, poste 5009

Chevaliers de Colomb
Conseil de Labelle # 14593

GUIGNOLÉE 2009

Municipalité et Chevaliers de Colomb de Labelle

Par les années passées, une équipe de bénévoles était formée pour organiser la guignolée et le dépouillement d'arbre de Noël et ce sont ces mêmes bénévoles qui sillonnaient les rues de la Municipalité de Labelle pour collecter vos dons.

Cette année, nous avons reçu une demande de collaboration des Chevaliers de Colomb de Labelle. Ce sont donc eux qui frapperont à vos portes pour solliciter votre générosité (dons en argent de préférence).

Quand : Samedi 5 décembre 2009
Heure : 13 h à 17 h

Les fonds amassés seront remis au service des loisirs et du tourisme de la Municipalité de Labelle pour l'organisation du dépouillement d'arbre de Noël 2009.

SOYEZ GÉNÉREUX!!

****

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL

Les enfants de 0 à 10 ans sont invités à s'inscrire pour participer au dépouillement de l'arbre de Noël. Plusieurs activités auront lieu sur place pour le plaisir des petits et des grands.

Date : Samedi le 19 décembre de 11 h à 17 h (vous êtes les bienvenues à l'heure qui vous convient!)
Lieu : Gymnase du centre communautaire de Labelle
Âge : Être âgé entre 0 et 10 ans au 19 décembre, maximum
Coût : Gratuit
Inscription : Tous les enfants **(même ceux fréquentant l'école)** doivent s'inscrire en remplissant le coupon ici-bas, et ce, avant le 20 novembre au plus tard.

Vous pouvez déposer le coupon à la réception de l'hôtel de ville ou dans la chute à courrier en dehors des heures d'ouverture. Également, vous pouvez déposer le coupon au CPE l'Antre-Temps si votre enfant fréquente cet établissement.

INSCRIPTION DÉPOUILLEMENT

Enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Âge : _____ Date de naissance : ____/____/_____ fille garçon
jj mm année

Adresse : _____

Téléphone : (____) _____-_____

Parent :

Nom : _____ Prénom : _____

Bibliothèque Lancia-Monette
819-681-3371
Nathalie Robson, POSTE 5021

Club des aventuriers du livre (pour les 6 à 12 ans)
Le club de lecture se poursuit jusqu'au 19 décembre !
Plusieurs prix seront tirés au hasard !

Arrêt du service des prêts entre bibliothèques
À partir du 31 décembre, il ne sera plus possible de faire venir des livres de d'autres bibliothèques. En 2010, le Réseau-Biblio des Laurentides procédera à un changement de logiciel ce qui perturbera quelques opérations. Le service reprendra au mois de mai.

Activités culturelles

Atelier de présentation sur le porto avec dégustation
Date : Lundi 16 novembre de 19h30
Lieu : Bibliothèque
Coût : 5$
Réservation obligatoire au 819-681-3371, poste 5021

Mme Louise Gagnon, sommelière diplômée de l'École hôtelière des Laurentides, sous l'égide de Monsieur Jacques Orhon, et à l'emploi de la Société des alcools du Québec depuis 1984, offre un atelier/dégustation sur les grandes catégories de Porto : Tawny, L.B.V., Vintage… Choisir un Porto n'est pas une mince affaire ! Mme Gagnon nous explique les grandes catégories et leur mode d'élaboration pour que vous puissiez mieux vous y retrouver.

Spectacle pour les 5 à 12 ans
Date : Le samedi 28 novembre à 10h30
Lieu : Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)
Coût : gratuit

Les Événements Sciences en Folie sont des spectacles scientifiques spectaculaires, conçus pour stupéfier et divertir les jeunes. Sciences en Folie a pour but de faire jaillir l'imagination créative en utilisant des démonstrations scientifiques amusantes et interactives.

Heures d'ouverture :
Mardi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30
Mercredi : 12h30 à 16h30
Jeudi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30
Vendredi : 10 à 12h et 12h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel : **biblio@municipalite.labelle.qc.ca**
Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

IL ÉTAIT UNE FOIS UN LIVRE….

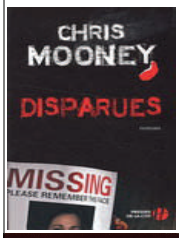

Mooney, Chris. Disparues, [Paris] : Presses de la Cité, 2009, 307 p.

C'est un bon roman policier, même que je dirais qu'il est très bon. Si j'avais à le comparer, je dirais que j'ai cru percevoir la plume de James Patterson… mais avec plus de sang!!! Le mouvement est continu dans ce thriller aux rebondissements policier s mais avec quand même une touche de psychologie.

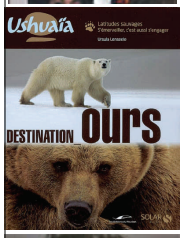

Lenseele, Ursula. Destination ours, [Paris] : Solar : Éditions du Toucan, c2008, 155 p.

Qu'ils soient bruns, qu'ils soient noirs, qu'on les appelle grizzly ou jolis pandas, les ours fascinent. Ursula Lenseele, a, dans ce magnifique documentaire, réuni de splendides images de cet animal si majestueux et pourtant si incompris. Son habitat, son régime, et les autres animaux qui vivent près de lui, tous se retrouvent, compilés, page après page, dans ce livre.

Etienne, Varda. Maudite folle!, Montréal : Éditions des Intouchables, 2009, 166 p.

Le voile s'est levé sur la maladie mentale. Implacablement, Varda Etienne nous livre, sans pudeur, sans inhibitions, ce qu'elle a vécu, ce qu'elle vit encore. La bipolarité, grande inconnue, qui pourtant sévie à travers le monde (4% de la population en sont atteint), est une terrible, une épouvantable maladie qui se soigne, mais qui reste incurable. Un témoignage bouleversant mais combien enrichissant, on connaît mieux ce fléau.

Silvy Bissonnette

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE

C'est le vendredi 16 octobre 2009 qu'avait lieu la première édition de la soirée de reconnaissance des bénévoles de la Municipalité de Labelle. Lors de cette soirée, plus d'une quinzaine d'organismes ont tenu à souligner l'implication et le dévouement d'un des leurs.

Parmi tous ces bénévoles honorés, un comité de sélection composé de Messieurs Gilbert Brassard, maire, Claude Nantel, conseiller et de Mesdames Jacinthe Godmer, directrice de la Caisse populaire Desjardins Labelle-Nominingue et Janick Nantel, directrice du service des loisirs et du tourisme par intérim, a choisi d'honorer à titre de bénévole de l'année 2009 de la Municipalité de Labelle, Monsieur Claude Thibault de l'Association de chasse et de pêche de Labelle et Monsieur André Beaudry du Comité de la gare et du Club de tir pistolet-revolver de Labelle.

Encore une fois, félicitations à vous deux et à tous les bénévoles qui s'impliquent!!

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
(819) 681-3371
Stephen Potts, POSTE 5023
Urgence 9.1.1

LE PARE-FEU DU CHEF

Les feux de l'automne

L'or et l'écarlate soulignent la fin de la saison estivale. La nature se pare de mille feux. Elle se prépare à entrer dans un repos bien mérité. Les oiseaux nous quittent pour de meilleurs cieux les chanceux. Nous, qui restons pour affronter les rigueurs hivernales, nous nous préparons aussi. Les arbustes à couvrir pour l'hiver, les feuilles tombées à ramasser, les accessoires estivaux à ranger après un bon nettoyage. Et voilà, nous serons prêts. Observons donc une journée dans la vie d'Albert.

Ce matin, Albert s'est levé du bon pied. Après un bon déjeuner, le voilà fin prêt pour mener à bien cette journée. Il a toute une liste de choses à effectuer. D'abord, il doit ramasser les feuilles mortes. Heureusement, il sait qu'il ne doit pas les brûler dans sa cour. Il s'est doté d'un bac pour le compostage. Ça lui est fort utile pour améliorer ses plates-bandes et son jardin. Et il sait aussi que le feu, c'est dangereux.

Hier, Albert a reçu son bois de chauffage pour l'hiver. Il a commencé à l'entreposer dehors, loin de la maison. Il s'est assuré qu'il est bien sec en vérifiant la présence de larges fissures aux extrémités des bûches. Il entrera quelques brassées à la fois durant la période d'utilisation de son poêle à bois. Lorsqu'il aura terminé de l'entasser, Albert couvrira ses bûches afin de les protéger des intempéries. Du bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote.

Notre ami s'est aussi bien informé sur la bonne utilisation de son appareil de chauffage d'appoint. Il l'a d'abord fait inspecter par un professionnel. Il a aussi fendu son bois en bûches de petite taille. Ainsi, elles brûleront plus proprement, étant exposées aux flammes sur une plus grande surface. Il sait aussi qu'il doit faire entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient propres et vives, ce qui donne une combustion complète et donc moins de fumée. Et moins de fumée veut dire moins de créosote. La créosote est un liquide contenu en gouttelette dans la fumée dégagée par le bois lors de sa combustion. Ce liquide durcit en refroidissant et s'agrippe aux parois de la cheminée et augmente les risques d'incendie. Il ne fait pas brûler trop de bûches à la fois : mieux vaut en brûler moins à la fois et en ajouter plus souvent. Il a fait ramoner sa cheminée le printemps dernier, car il sait que s'il laisse des dépôts dans son installation, l'air humide de l'été entraînera la corrosion des pièces d'acier.

Comme Albert aime beaucoup les attiser (c'est plein de charme et de romantisme), il s'est procuré un détecteur de monoxyde de carbone. Il sait bien que l'avertisseur de fumée ne peut pas le protéger des vapeurs toxiques du CO que son installation peut produire. Parlant d'avertisseur. Ce matin, alors qu'il buvait son café matinal, Albert s'est rappelé la publicité sur la Semaine de la prévention des incendies qu'il a vue la veille au cinéma. On y parlait des avertisseurs.

Pas de pile. C'est tragique.

Sur sa liste de travaux, il a donc inscrit la vérification du bon fonctionnement de son avertisseur de fumée. Voici ce qu'Albert sait du bon usage de cet appareil : il doit en installer un à chaque étage de sa demeure, y compris au sous-sol. Un avertisseur de fumée doit être placé dans les corridors, près des chambres à coucher, à au moins 10 cm du mur s'il est placé au plafond ou 10 cm du plafond s'il est placé au mur.

Puisque Albert dort la porte de sa chambre fermée, il doit également en installer un dans cette pièce. Il doit aussi placer son avertisseur de fumée à un mètre de la porte des pièces où circulent généralement beaucoup de vapeurs d'eau et de cuisson ou de la fumée, comme la salle de bain, la salle de lavage ou la cuisine. Ainsi, l'appareil se déclenchera moins facilement. Si des « bips »sonores intermittents se font entendre, Albert sait qu'il doit alors remplacer la pile. Il sait aussi que son avertisseur de fumée a une durée de vie d'environ 10 ans et que les recommandations du fabricant sont inscrites sur le boîtier de son appareil.

Après ce dur labeur, Albert peut enfin se reposer. C'est la satisfaction du travail accompli et de savoir les siens en sécurité. Le souper mijotant, il contemple en agréable compagnie, le coucher de soleil qui mélange ses couleurs d'or et de rubis aux bronzes et cuivres de la nature, apothéose de cette journée, et de cette saison splendide.

Votre dévoué, le directeur du service, Stephen Potts

LE DÉJEUNER DU MAIRE

Le **déjeuner du maire**, organisé en collaboration avec le curé Mario Thibault, a pour but de contribuer à la campagne de financement de Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides. Cette année il aura lieu **le dimanche 29 novembre de 9 h 30 à 13 h 30 à la salle Wilfrid-Machabée**.

Coût des billets : 15 $ pour les adultes
7,50 $ pour les enfants de moins de 12 ans

Points de vente: Hôtel de ville de Labelle
Maire de Labelle, Gilbert Brassard
Comptoir d'Entraide

Dépêchez-vous, les places sont limitées!

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

PANIERS DE NOEL

Cette année encore nous distribuerons des paniers de Noël et nous comptons sur la générosité de toute la population.

Les inscriptions pour recevoir un panier de Noël doivent être faites au plus tard le 11 décembre 2009

ARBRE DU PARTAGE

Assemblée générale annuelle

Vous êtes cordialement invités à venir assister à notre première assemblée générale annuelle qui aura lieu le lundi 7 décembre prochain à la salle Valiquette à 17 h.

Nous vous attendons!

Nouvelles de la Gare

La saison se termine pour le musée ferroviaire avec la satisfaction du devoir accompli.
Je tiens à remercier particulièrement nos bénévoles et aussi l'étudiante Karine Molloy qui ont accueilli avec beaucoup de gentillesse les touristes et visiteurs cet été.

Un merci spécial à nos artistes du coin qui nous ont fait confiance en exposant leurs toiles dans le musée.

Merci à Robert Tellier, IGA Mont-Tremblant qui nous a donné des fruits pour l'événement du 13 septembre pour la Fondation de l'hôpital de St-Jérôme.

Nous recherchons de nouveaux membres pour notre comité. Avis aux intéressés

France Cloutier, présidente, 819-681-1155

NOURRI-SOURCE- HALTE ALLAITEMENT

Une halte allaitement vise à encourager toutes les mères qui allaitent. Ce sont des moments privilégiés qui permettent de faire un brin de jasette avec d'autres personnes qui vivent des réalités semblables, d'échanger sur nos nuits courtes et de sortir de notre nid.

Ces rencontres sont l'occasion pour les femmes enceintes qui désirent allaiter, de démystifier ce qu'est l'allaitement et voir concrètement des mamans et leur bébé à l'œuvre. Pour celles qui allaitent, c'est l'endroit idéal pour trouver réponses à vos questions.

Sur place, une infirmière du CLSC peut peser vos bébés. Une marraine d'allaitement de Nourri-source est toujours présente.

Bienvenue aux mères enceintes, aux nouvelles mamans, aux pères, aux grands-parents et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochaines activités : **Le siège d'auto avec le policier**
Date : Le mardi 10 novembre
Heure : 9 h 30 à 11 h 30
Lieu : CLSC de Labelle

Infos : Rebecca L'Espérance
819-686-1061

Merci à notre commanditaire
Pharmacie Pascal Cormier,
Proxim de Labelle

Corps de cadets 2000 Labelle-Hautes-Laurentides

Le 25 septembre dernier le c.c. 2000 a procédé à la cérémonie de changement de commandant. Lieutenant Gilles Laramée, après un mandat de 3 ans cède le commandement au Capitaine Jean-Marc Deschamps. Le Major Linda Nantel, commandant fondateur, était l'officier de revue.

Sur la photo: de gauche à droite: Capitaine Jean-Marc Deschamps, Major Linda Nantel et Lieutenant Gilles Laramée

Le c.c. 2000 tient de plus à remercier chaleureusement la population de Labelle pour sa générosité lors de la journée de ramassage des bouteilles vides, le 26 septembre dernier. Votre aide est très appréciée, une fois de plus vous avez bien répondu à notre appel. Un simple mot mais qui en dit beaucoup *MERCI!*

UN PETIT RAPPEL POUR LES JEUNES DE LABELLE:

Il est toujours possible de s'inscrire aux cadets. Il vous suffit d'avoir 12 ans, aimer la vie de groupe et de venir nous rejoindre le vendredi soir à 18h45 à l'hôtel de ville.

Nous vous rappelons que vous joindre aux cadets est GRATUIT.

Cercle de fermières de Labelle

L'action d'aujourd'hui est représentée par les roues d'engrenage pour préparer demain. Chaque membre doit s'engager à perpétuer la tradition.
La main représente l'importance de l'implication personnelle par la tradition.
La progression dans la grosseur des roues démontre la valeur de chaque action.
La roue entre les doigts symbolise la vie, la création et l'espérance.
Les roues doivent être bien alignées et bien entretenues pour faire fonctionner le tout. (les CFQ)

Le demain des CFQ c'est MON affaire

Nous sommes un organisme intergénérationnel exclusivement féminin.
Venez vous joindre à nous : 14 ans et plus

Rencontre mensuelle : 2e mercredi du mois
13 h à 16 h
Salle Wilfrid-Machabée

Ateliers – cours : mercredi après-midi
13 h à 16 h
Salle Valiquette

NOUVEAUTÉ : Ateliers et cours
2e mercredi du mois
19 h à 21 h
Salle Valiquette

Nous apprendrons : Le point Beauvais (broderie)
La broderie Hardanger (norvégienne)
Tricot – crochet

Prochaine réunion : mercredi 11 novembre 2009
13 h
Salle Wilfrid-Machabée

Art textile : débardeur (top) pour dame au crochet
Art culinaire : tire éponge Sainte-Catherine
Ne pas oublier vos trésors du mois

Information : Nicole (819) 686-1412

Club de l'âge d'or

25 novembre 2009 :
Arthrose, arthrite ou ostéoporose
Suivi d'un atelier
Chantal Durand, Thérapeute en réadaptation physique

Diverses activités les mardis et jeudis après-midis

Maison des jeunes de Labelle

Toujours dans les nouveautés, la MDJ s'affiche maintenant fièrement avec son logo officiel et son nouveau nom! La MDJ de Labelle devient la MDJ **Station Jeu'Nord** de Labelle. Un site web officiel suivra également bientôt! Continuez à surveiller notre calendrier pour les activités à venir!

CGAL
Comité des gens d'affaires de Labelle

Le mot de Caroline Jodoin

Au moment où vous lirez ces lignes, je me serai retirée du ***CGAL***. Toutefois, je ne peux passer sous silence, ces 4 années passées, à titre de présidente, à démarrer et à consolider cet organisme, et surtout le soutien et le dynamisme que j'ai reçus de la part de tous ceux et celles qui tout au long de ces années ont siégé au sein du CA et œuvré à la coordination du ***CGAL***, sans oublier l'appui et l'enthousiasme de la Municipalité de Labelle envers les projets et le développement de notre organisme. Tout comme moi, plusieurs d'entre nous, souhaitent améliorer notre qualité de vie à Labelle et développer notre communauté, tant sur le plan commercial, économique que touristique. Alors à tous ces gens, un gros et grand MERCI pour ces belles années de complicité et tous ces liens d'amitiés qui se sont tissés. Je tiens également à souhaiter bonne chance au nouveau conseil et à son exécutif. Ne lâchez surtout pas, nous les membres sommes derrière vous!

NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Bienvenue à deux nouveaux membres. Madame Jocelyne Dumont, de l'entreprise **Tonte et toilettage Jocelyne Dumont Styliste**, qui ouvrira ses portes le 3 novembre prochain. Nouvellement installée à Labelle, madame Dumont offrira des services spécialisés et haut de gamme en tonte et toilettage, ainsi que divers produits d'esthétique et de vente-fashion (bijoux, vernis, etc) pour chats et chiens. Madame Danielle Corriveau, spécialiste en décoration intérieure, a créé récemment **DC Home Design**. Madame Corriveau offre son expertise et ses conseils lors du choix des couleurs, des matériaux et du mobilier, ou encore au moment des achats. Elle se spécialise en Home Staging, afin d'améliorer le premier coup d'œil de votre maison lors de la revente.

Chez Douceur Esthétique, 3 nouveaux services sont offerts par l'esthéticienne Karolyne Paquin : l'extension de cils pour un regard captivant, le maquillage permanent pour avoir l'air en forme 24 heures sur 24 et le pédicure-gel pour votre voyage cet hiver. Bravo à Ronald et Normand Davis, propriétaires du **Dépanneur de Labelle** et **Station Sonic,** qui ont regroupé les 2 commerces dans un bel édifice neuf érigé par **Bloc-O-Bois**. De nouveaux services y sont offerts dont les pompes libre-service ainsi qu'un club vidéo. Félicitations à la **Caisse populaire Desjardins Labelle-Nominingue** qui a permis, dans le cadre du programme Desjardins – Jeunes au travail, à 3 jeunes de 15 à 18 ans de la région d'obtenir un premier emploi d'été de type « stage » d'une durée minimale de 180 heures, en collaboration avec les entreprises du milieu, dont une participante à la **Gare de Labelle**.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
11	**10**	**9h30 à 11h30**	Le siège d'auto avec le policier	Nourri-Source—halte-allaitement	CLSC de Labelle
11	**11**	**13 h**	Réunion	Cercle de Fermières	Salle Wilfrid Machabée
11	**13**		Date de tombée	Info municipale	
11	**16**	**19 h 30**	Atelier de présentation sur le porto avec dégustation	Municipalité de Labelle	Bibliothèque
11	**16**	**20 h**	Assemblée du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
11	**25**		Arthrose, arthrite ou ostéoporose	Club de l'Age d'or	Salle de l'Âge d'or
11	**26**	**10 h 30**	Sciences en folie - Spectacle pour les 5 à 12 ans	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette (haut blibliothèque)
11	**29**	**9 h 30 à 13 h 30**	Déjeuner du maire—Centraide	Municipalité de Labelle et le curé Mario Thibault	Salle Wilfrid Machabée
12	**3**		Parution—Info municipale		
12	**5**	**13 h à 17 h**	Guignolée 2009	Municipalité de Labelle et les Chevaliers de Colomb	
12	**14**		Assemblée spéciale budget 2010	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
12	**19**	**11 h à 17 h**	Dépouillement arbre de Noël	Municipalité de Labelle	Gymnase centre communautaire de Labelle